

# La démarche du CIRCOSC en Système d'information géographique

*par la mission SIG zonale \**

Le métier de sapeur-pompier est indissociable d'une bonne connaissance du territoire sur lequel les interventions se déroulent. La représentation cartographique du territoire est donc pour eux un outil indispensable pour mener à bien leurs missions.

La multiplication et la diversification des interventions se conjuguant avec une extension des zones à couvrir, les cartes papier traditionnelles ne sont plus suffisantes. En effet, celles-ci ne disposent pas de la totalité des informations nécessaires au bon accomplissement des interventions des sapeurs-pompiers. Le dépassement de ces contraintes passent par la réalisation de cartographies spécifiques qui répondent aux besoins du métier.

## Historique de l'implantation de l'outil SIG à la Sécurité Civile

La réponse apportée à ces contraintes s'est déroulée en plusieurs phases.

Une première étape a été franchie dans les années 1970 à l'initiative de l'Entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt qui a entrepris une réforme du dispositif de lutte contre les feux de forêt dans le sud-est de la France. Cette réforme avait pour objectif de doter les sapeurs-pompiers

d'une cartographie spécifique à leurs besoins. Ces cartes avaient deux particularités :

- elles contenaient des informations supplémentaires, qui ne figuraient pas sur les cartes classiques (pistes en forêt, points d'eau, etc.) ;
- elles disposaient d'un système de repérage utilisé par les sapeurs-pompiers : le système de coordonnées DFCI<sup>1</sup>.

Cette réforme a eu pour conséquence, d'une part d'adapter les outils de travail aux activités des sapeurs-pompiers, et d'autre part de favoriser une unification au sein du métier. En effet, la mise en place d'une cartographie unique et homogène a été un facteur d'harmonisation et de cohésion.

Toutefois, ce système n'est pas exempt de contraintes. Premièrement, la production de cartes DFCI au 1/25 000<sup>ème</sup> par l'IGN<sup>2</sup> est très coûteuse : plusieurs millions de francs pour un département tel que les Alpes-Maritimes. Deuxièmement, l'opérationnalité des cartes suppose une mise à jour fréquente. Troisièmement, seul le risque "Feux de forêts" est traité. Hors les sapeurs-pompiers interviennent également pour les accidents chimiques, les secours à personne, les inondations, etc.

Une seconde étape a vu le jour avec la multiplication et la démocratisation de l'informatique. Le développement des micro-ordinateurs a favorisé une modernisation des outils de travail des sapeurs-pompiers au bénéfice d'une plus grande efficacité dans leurs tâches. Dans ce contexte s'est mis en place le système d'aide au commandement SICOSC<sup>3</sup>.

Une troisième phase, reposant sur l'étape précédente, s'est instaurée avec le développement des systèmes d'information géographique à la fin des années 1980. De par leurs fonctionna-

lités, ces derniers permettent de répondre aux nombreuses attentes du métier de sapeur-pompier.

## Les enjeux du SIG

Pour éviter un morcellement des démarches dans l'acquisition de l'outil SIG, ainsi que dans la constitution des bases de données cartographiques numériques, qui remplacent les cartes papier traditionnelles, les quinze départements du sud-est de la France, dans un souci de cohésion, se sont dotés d'un SIG commun et d'une structure de base de données minimale unique. Ainsi, le projet vise, à long terme, la fourniture aux sapeurs-pompiers, de l'ensemble de la zone sud, de cartes normalisées, disposant d'une symbolique et d'un vocabulaire communs. Ces cartes, pour rester opérationnelles, seront régulièrement mises à jour. Elles faciliteront ainsi le travail des sapeurs-pompiers dans leurs activités quotidiennes.

L'établissement de ce système a été rendue possible grâce à l'union, au niveau régional, d'administrations publiques telles que l'ONF<sup>4</sup>, la DDE<sup>5</sup>, la Sécurité Civile. Cette collaboration a permis, d'une part d'acquérir des données cartographiques de l'IGN à des tarifs préférentiels avantageux, et d'autre part d'unifier ces différents services autour d'un projet commun.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- 1 - Défense de la Forêt Contre l'Incendie
- 2 - Institut National Géographique
- 3 - Système Informatisé de Coordination Opérationnelle de la Sécurité Civile
- 4 - Office National des Forêts
- 5 - Direction Départementale de l'Équipement

\* CIRCOSC : Centre interrégional de coordination de la sécurité civile  
Mission SIG zonale – Domaine de Valabre 13120 Gardanne  
Tél : (33) 04.42.94.94.00  
Fax : (33) 04.42.94.94.39  
E-Mail : emzsudsig@promethee.com

- permettre de réaliser des économies budgétaires importantes au niveau de l'édition des cartes spécifiques aux sapeurs-pompiers ;
- mettre à la disposition des sapeurs-pompiers des outils cartographiques puissants assurant une productivité et

une efficacité plus grande que les outils traditionnels ;

- assurer la cohésion de l'ensemble des sapeurs-pompiers du sud-est ;
- initialiser une collaboration durable entre les différentes administrations.

## L'organisation générale des administrations autour du projet SIG

La collaboration entre les différents services s'est traduit par la mise en place de la structure présentée dans le schéma ci-dessous.

Le Comité de Pilotage et de Coordination a pour mission d'assurer la coordination du projet SIG à l'échelle du territoire de la zone sud complétée des départements de la Drôme et de l'Ardèche, d'orienter les démarches et les objectifs, de hiérarchiser les priorités, de définir et de rechercher les sources de financements.

La Mission SIG Zonale a pour rôle de préparer et d'exécuter les décisions

du Comité de Pilotage et de Coordination, d'assurer l'animation zonale, l'interface avec l'échelon national, le soutien juridique, technique et organisationnel aux utilisateurs du SIG.

Les tours de table régionaux sont au nombre de trois : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse. Ils ont été créés entre 1994 et 1997. Ils ont pour rôle d'organiser des journées thématiques, d'acquérir de nouvelles informations qui viennent enrichir les bases de données déjà possédées, d'assurer des réunions régulières, d'organiser des échanges d'information entre les services.

Enfin, les groupes de travail répondent aux besoins communs émanants des différents services. Six thèmes ont été identifiés : la DFCI, le SDACR<sup>6</sup>, la cartographie aux grandes échelles, la formation et le retour d'expérience, la transmission d'images et le GPS<sup>7</sup>, les risques à la navigation aérienne.

Enfin, les groupes de travail répondent aux besoins communs émanants des différents services. Six thèmes ont été identifiés : la DFCI, le SDACR<sup>6</sup>, la cartographie aux grandes échelles, la formation et le retour d'expérience, la transmission d'images et le GPS<sup>7</sup>, les risques à la navigation aérienne.

L'instauration à l'échelle du sud-est de la France d'un système de cartographie numérique reposant sur un outil unique et des données de base communes est avantageux à plusieurs titres :

- il est un facteur de cohésion et de cohérence entre les différents services utilisateurs ;
- il est à l'origine d'une mutualisation des ressources ;
- il facilite les échanges de données entre les utilisateurs ;
- il favorise la synergie entre les services.

